

Vue aérienne de l'étang de Cousseau. Dujarte. IRSTEA, 2011



Spatules blanches en halte migratoire. Tourneur. ONF, 2011

Tome 2 : Recueil de fiches espèces

MISE EN OEUVRE DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE « OISEAUX »
79/409/CEE du 2 avril 1979

Site Natura 2000 FR721030
**« Côte médocaine : dunes
boisées et dépressions
humides**

**Zone de Protection Spéciale
(ZPS)**





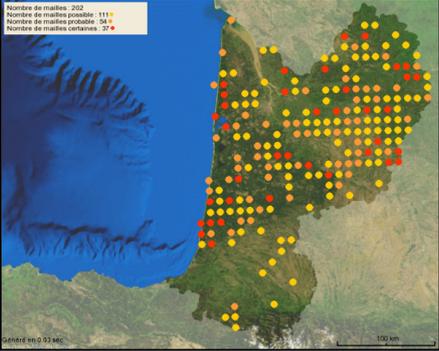
Fiches espèce
d'Intérêt communautaire
Annexe I de la Directive Oiseaux



Table des matières

Fiche 1 : Alouette lulu	4
Fiche 2 : Bondrée apivore	6
Fiche 3 : Busard des roseaux	8
Fiche 4 : Circaète Jean-Le-Blanc	10
Fiche 5 : Engoulevent d'Europe	12
Fiche 6 : Fauvette pitchou	14
Fiche 7 : Gravelot à collier interrompu	16
Fiche 8 : Martin-pêcheur d'Europe	18
Fiche 9 : Milan noir	20
Fiche 10 : Pie-grièche écorcheur	22
Fiche 11 : Pipit rousseline	24

Fiche 1 : Alouette lulu (<i>Lulula arborea</i>)		Code Natura 2000 : A 246
		Famille : Alaudidés
Statut et Protection	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Protection nationale</i>: Article L 411-1 du code l'environnement et article 1er modifié de l'arrêté du 17/04/1981 ▪ <i>Directive Oiseaux</i>: Annexe I ▪ <i>Convention de Berne</i>: Annexe II ▪ <i>Liste rouge UICN</i> : France : LC (Préoccupation mineure), Mondiale : LC (Préoccupation mineure) 	
Niveau d'enjeu DOCOB	1	
Description de l'espèce		
<p>L'Alouette lulu a une queue courte dont le bord postérieur est blanc. Son plumage est caractérisé par des motifs pâles et sombres en alternance au niveau du poignet. On notera également son large sourcil blanchâtre allant loin en arrière sur la nuque.</p>		
Statut général et habitat		
<p>Nicheur peu commun en France comme en Aquitaine, l'Alouette lulu s'installe de préférence dans des zones présentant une végétation herbacée peu fournie avec quelques buissons, arbres isolés ou bosquets. Elle est absente des grands massifs forestiers mais fréquente les coupes forestières, et dans notre contexte particulièrement les coupes arrière dunaires.</p>		<p>Alouette lulu. Source : F.DUPOUY – FA</p>
Distribution		
<p>L'espèce se retrouve essentiellement dans le Paléarctique occidental et au nord de l'Asie. En France, elle est bien répandue et commune dans l'ensemble du Massif central, les collines languedociennes et provençales, et dans le sud et l'est de la Bretagne. Elle est plus localisée dans les départements bordant l'Atlantique, en Midi-Pyrénées, en Alsace, en Lorraine et en Champagne-Ardenne.</p> <p>Elle occupe une grande partie du territoire aquitain, mais se fait plus rare notamment dans le Haut-médoc, au niveau des lacs du nord des Landes, dans la vallée de la Garonne, dans la vallée de la Dordogne et aux Pyrénées-atlantiques.</p>		
Effectifs		
<p>Europe entre 79 000 et 1 60 000 couples (Birdlife international, 2004) France : entre 10 000 et 20 000 couples (Nouvel Inventaire des Oiseaux de France, 2008) Aquitaine : non évalué. Local : non évalué.</p>		
Dynamique et évolution des populations		
<p>Europe : entre 1 300 000 et 3 300 000 couples (Birdlife international, 2004) France : de 100 000 à 200 000 couples dans les années 2000 (Nouvel Inventaire des Oiseaux de France, 2008) Aquitaine : non évalué Local : non évalué</p>		

Répartition régional	Historique de l'espèce sur le site
 <p>Carte Atlas 2002-2011 d'Aquitaine, Source : Faune-aquitaine</p>	<p>Inconnu.</p> <p>Habitats fréquentés sur la zone d'étude (partie hors RNN)</p> <p>L'Alouette lulu se reproduit a priori uniquement dans les coupes arrière-dunaires (pour la partie hors RN de la ZPS).</p> <p>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</p> <p>Espèce inscrite en Annexe I de la Directive Oiseaux et espèce nicheuse déterminante ZNIEFF en Aquitaine.</p>
Préconisations de gestion	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conserver et restaurer des landes et des autres habitats affectionnés par cette espèce, ➤ Eviter la parcellisation de ses habitats 	

Fiche 2 : Bondrée apivore		Code Natura 2000 : A 072
(<i>Pernis apivorus</i>)		Famille : Accipitridés
Statut et Protection	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Protection nationale</i>: Article L 411-1 du code l'environnement et article 1er modifié de l'arrêté du 17/04/1981 ▪ <i>Directive Oiseaux</i>: Annexe I ▪ <i>Convention de Berne</i>: Annexe II ▪ <i>Liste rouge UICN</i> : France : LC (préoccupation mineure), Mondiale : LC (préoccupation mineure) 	
Niveau d'enjeu DOCOB	1	
Description de l'espèce		
<p>Sa taille varie de 52 à 59 cm et son envergure de 113 à 135 cm. Un peu plus grande que la Buse, elle est pourtant facile à confondre avec celle-ci. Elle s'en diffère notamment par une queue plus longue, un cou étroit et une tête tenue en avant en vol (comme le Coucou). La silhouette frontale en plané est caractérisée par les ailes légèrement en cloche. Le poignet ne présente pas de nette saillie (contrairement à la Buse). Le plumage est variable et peut présenter des formes sombres, intermédiaires, pâle ou brun-roux.</p>		
Statut générale et habitat		
<p>Nicheur peu commun en France mais plus répandu en Aquitaine, la Bondrée apivore se reproduit dans les boisements entrecoupés d'espaces ouverts des plaines et collines.</p>		<p>Bondrée apivore Source : I. THIBERVILLE – FA</p>
Distribution		
<p>L'espèce se retrouve sur toute la partie nord du continent eurasiatique, et sur une grande partie du Moyen-Orient et de l'Afrique.</p> <p>La Bondrée se reproduit dans la majeure partie de la France, excepté le bassin méditerranéen et la Corse ; elle est plus rare dans les régions côtières, et niche en montagne jusqu'à 1500 mètres d'altitude.</p> <p>La population nicheuse régionale concerne globalement l'ensemble du territoire aquitain, avec toutefois des secteurs moins occupés au regard de la connaissance actuelle en Côte d'Argent, en Entre-deux Mers, en Val de Garonne Gascogne ou encore dans la partie nord et centrale du département des Pyrénées-Atlantiques.</p>		
Effectifs		
<p>Europe entre 110 000 et 160 000 couples (Birdlife international, 2004) France : entre 10 000 et 15 000 couples (Nouvel Inventaire des Oiseaux de France, 2008) Aquitaine : non évalué Local : un ou deux couples</p>		

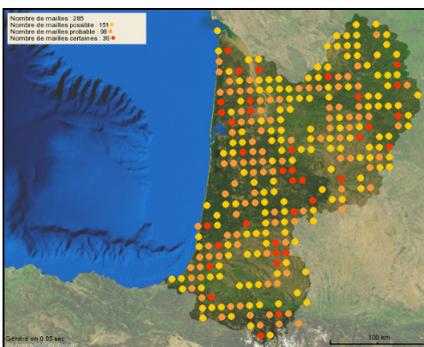
Dynamique et évolution des populations

Le statut de la Bondrée apivore en Europe est considéré comme favorable. Bien qu'une raréfaction de l'espèce soit observée dans certains pays, celle-ci paraît stable dans l'ensemble, avec de fortes variations numériques, en relation avec les conditions météorologiques au début de la nidification.

En France, malgré la récente enquête sur les rapaces nicheurs de France, la tendance d'évolution des effectifs est difficile à apprécier, faute d'enquête analogue antérieure, mais la répartition géographique a peu évolué au cours des dernières décennies, avec peut-être une légère progression vers l'ouest et vers le sud. La densité des couples dans les secteurs les mieux connus apparaît stable. Par ailleurs, les passages dans les cols pyrénéens, où la population française représente une grande part des effectifs, indiquent une stabilité depuis 1981.

Répartition régional

**Carte Atlas 2002-2011
d'Aquitaine, Source : Faune-
aquitaine**



Historique de l'espèce sur le site

Inconnu.

Habitats fréquentés sur la zone d'étude (partie hors RNN)

La Bondrée est connue comme nicheuse dans la zone du Gnac à hauteur d'un ou deux couples (Source : RNN Cousseau).

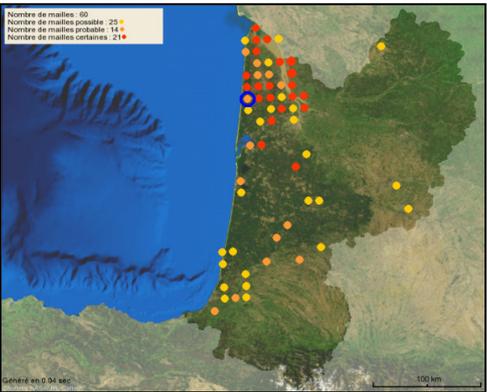
Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site

Espèce inscrite en Annexe I de la Directive Oiseaux.

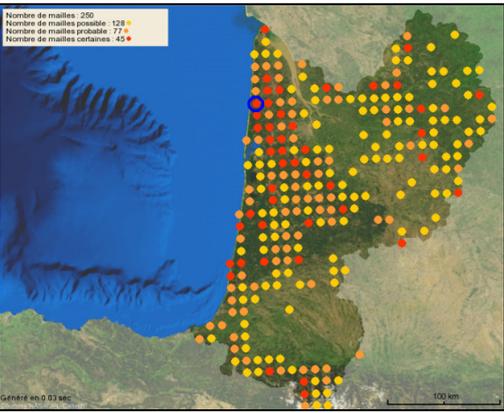
Préconisations de gestion

- Conserver des grands arbres dans des zones de quiétude

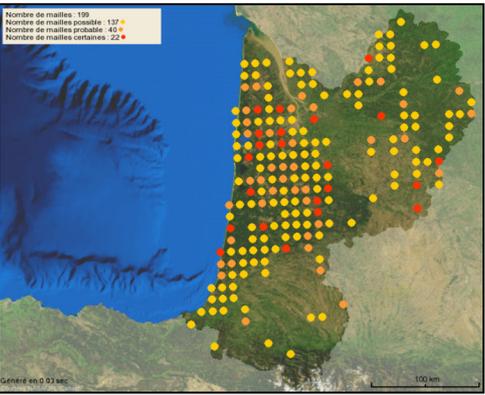
Fiche 3 : Busard des roseaux (<i>Circus aeruginosus</i>)		Code Natura 2000 : A 081
		Famille : Accipitridés
Statut et Protection	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Protection nationale</i>: Article L 411-1 du code l'environnement et article 1er modifié de l'arrêté du 17/04/1981 ▪ <i>Directive Oiseaux</i>: Annexe I ▪ <i>Convention de Berne</i>: Annexe II ▪ <i>Liste rouge UICN</i> : France : VU (Vulnérable), Mondiale : LC (préoccupation mineure) 	
Niveau d'enjeu DOCOB	1	
Description de l'espèce		
<p>De taille légèrement supérieure à celle de la Buse, le corps du Busard des roseaux est plus élancé, les ailes plus étroites et la queue plus longue. Le mâle a la queue et le dessus des ailes gris-bleu, et le bout des ailes très noir. La femelle adulte a la calotte, le cou et le bord antérieur des ailes blanc moiré. La calotte et la gorge du juvénile sont de couleur jaune brunâtre.</p>		
Statut générale et habitat		
<p>Nicheur peu commun aux niveaux national et régional, le Busard des roseaux fréquente les zones marécageuses et côtières, ainsi que les rives des grands lacs et étangs abondamment colonisées par une végétation palustre dense et peu arborée.</p>		<p>Busard des roseaux Source : A.NOEL- FA</p>
Distribution		
<p>L'espèce fréquente la quasi globalité de la zone du Paléarctique ainsi que l'ensemble du continent africain.</p> <p>L'espèce est encore bien représentée dans le nord de l'Aquitaine, en Poitou-Charentes et en Pays de Loire. Les densités sont plus faibles sur le pourtour méditerranéen, dans le Nord-Pas-de-Calais, la Franche-Comté, la Normandie et la Picardie, mais aussi la Bretagne, en Champagne-Ardenne, en Lorraine, en Alsace et dans les grandes zones humides telles que la Sologne et la Brenne.</p> <p>La population régionale est concentrée dans le Médoc et au niveau de l'estuaire de la Gironde. Plus ponctuellement, l'espèce est présente dans le sud-ouest de la région. Enfin, notons quelques populations isolées dans les Landes, en Lot-et-Garonne et en Dordogne.</p>		
Effectifs		
<p>Europe : entre 93 000 et 140 000 couples (Birdlife international, 2004)</p> <p>France : entre 1 600 et 2 200 couples (Nouvel Inventaire des Oiseaux de France, 2008)</p> <p>Aquitaine : > 100 couples (Nouvel Inventaire des Oiseaux de France, 2008)</p> <p>Local : non évalué</p>		
Dynamique et évolution des populations		
<p>Une baisse suspectée jusqu'en 2007 n'est pas confirmée par les effectifs des années suivantes, qui placent l'espèce dans la stabilité globale (Vigie nature, 2009).</p>		

Répartition régional	Historique de l'espèce sur le site
 <p>Carte Atlas 2002-2011 d'Aquitaine, Source : Faune-aquitaine</p>	<p>Inconnu.</p> <p>Habitats fréquentés sur la zone d'étude (partie hors RNN)</p> <p>Les cantons sont situés dans les marais du Montaut, jusqu'à la Réserve de l'Etang de Cousseau.</p> <p>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</p> <p>Espèce inscrite en Annexe I de la Directive Oiseaux et espèce nicheuse déterminante ZNIEFF en Aquitaine, la nidification du Busard des roseaux dans la ZPS participe nettement à l'importance globale du site pour l'avifaune nicheuse.</p>
Préconisations de gestion	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Restaurer et entretenir les zones de marais en évitant son boisement naturel par la saulaie et en favorisant des niveaux d'eau suffisants. ➤ Favoriser l'entretien par le pâturage. 	

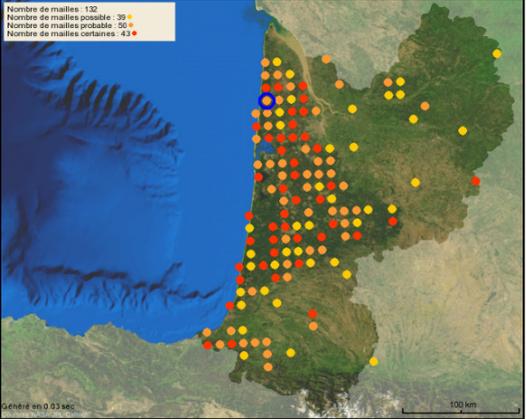
Fiche 4 : Circaète Jean-Le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)		Code Natura 2000 : A 0080
		Famille : Accipitridés
Statut et Protection	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Protection nationale</i>: Article L 411-1 du code l'environnement et article 1er modifié de l'arrêté du 17/04/1981 ▪ <i>Directive Oiseaux</i>: Annexe I ▪ <i>Convention de Berne</i>: Annexe II ▪ <i>Liste rouge UICN</i> : France : LC (préoccupation mineure), Mondiale : LC (préoccupation mineure) 	
Niveau d'enjeu DOCOB	1	
Description de l'espèce		
<p>62 à 69 cm de longueur, 162 à 178 cm d'envergure. Grand rapace pâle aux ailes longues et larges, cou court et grosse tête ronde, dessous blanc avec la tête et une partie de la poitrine gris foncé nettement délimité.</p>		
Statut générale et habitat		
<p>Nicheur et migrateur peu commun en France, globalement commun en Aquitaine, son habitat est déterminé par sa nourriture qui se compose essentiellement de reptiles. Cette espèce se rencontre donc seulement dans les régions où il y a assez de terrain découverts pour les capturer. Pour nicher, il lui faut un arbre d'accès dégagé.</p>		<p>Circaète Jean-Le-Blanc Source : L.COUZI-FA</p>
Distribution		
<p>Le Circaète Jean-le-blanc est un migrateur qui passe l'hiver en Afrique. Sa distribution s'étend de l'Europe centrale à l'Asie. En France, il ne dépasse pas la moitié nord. C'est dans les zones forestières de Dordogne que la population régionale de circaète Jean-le-blanc est la plus importante : 1 couple tous les 5 kilomètres environ le long de la vallée de la Dordogne. On les trouve également en nombre dans les pinèdes du nord des Landes, de la Gironde, notamment en Médoc, et dans le piémont pyrénéen.</p>		
Effectifs		
<p>Europe entre 8400 et 13 000 couples (Birdlife international, 2004) France : entre 2400 et 2900 couples au cours des années 2000 (Nouvel Inventaire des Oiseaux de France, 2008) Aquitaine : entre 155 et 215 couples minimum (Faune-aquitaine) Local : 3 couples minimum</p>		
Dynamique et évolution des populations		
<p>La population nationale est en augmentation depuis les années 1990. En Aquitaine, l'espèce est largement répandue, notamment sur la plateau landais et dans le Médoc.</p>		

Répartition régional	Historique de l'espèce sur le site
 <p data-bbox="134 667 501 770">Carte Atlas 2002-2011 d'Aquitaine, Source : Faune-aquitaine</p>	<p data-bbox="651 219 778 246">Inconnu.</p> <p data-bbox="651 331 1458 358">Habitats fréquentés sur la zone d'étude (partie hors RNN)</p> <p data-bbox="651 367 1449 470">Le Circaète Jean-le-Blanc niche dans les Pinèdes du Gnac, et dans le boisement de Marmande (ouest de la RNN).</p> <p data-bbox="651 510 1465 577">Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</p> <p data-bbox="651 586 1449 761">Espèce inscrite en Annexe I de la Directive Oiseaux et espèce nicheuse déterminante ZNIEFF en Aquitaine, l'alternance des habitats ouverts (tels que les coupes forestières) et de la forêt répond bien aux exigences de l'espèce (installation du nid et territoire de chasse).</p>
Préconisations de gestion	
<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="156 837 941 864">➤ Préserver les milieux ouverts favorables aux serpents, <li data-bbox="156 873 1018 900">➤ Conserver des grands arbres dans des zones de quiétude 	

Fiche 5 : Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>)		Code Natura 2000 : A 224
		Famille : Caprimulgidés
Statut et Protection	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Protection nationale</i>: Article L 411-1 du code l'environnement et article 1er modifié de l'arrêté du 17/04/1981 ▪ <i>Directive Oiseaux</i>: Annexe I ▪ <i>Convention de Berne</i>: Annexe II ▪ <i>Liste rouge UICN</i> : France : LC (Préoccupation mineure), Mondiale : LC (Préoccupation mineure) 	
Niveau d'enjeu DOCOB	1	
Description de l'espèce		
<p>La taille de l'Engoulevent varie entre 24 et 28 cm et son envergure est comprise entre 52 et 59 cm. Son plumage est tacheté de brun, de blanc beigeâtre, de gris et de noir. Le mâle se distingue de la femelle par des tâches blanches sur les ailes et le coin de la queue.</p>		
Statut générale et habitat		
<p>Nicheur relativement commun en France, l'Engoulevent d'Europe peuple de préférence les zones à végétation basse clairsemée et bénéficiant d'un bon ensoleillement. On le retrouve ainsi dans les landes, les coupes forestières, mais aussi les dunes, les tourbières, les régénérations forestières...</p>	<p>Engoulevent d'Europe <i>Source</i> : T.LUZZATO-FA</p>	
Distribution		
<p>L'espèce se retrouve globalement dans tout le Paléarctique ainsi que dans une grande partie de l'Afrique où se situent ses quartiers d'hivernage.</p> <p>L'espèce est présente sur tout le territoire national, mais avec des densités variables. Ainsi, l'Engoulevent se montre plus rare dans la moitié Nord du pays, avec de larges plages d'absence.</p> <p>En Aquitaine, l'espèce est largement répandue malgré une abondance moindre dans le nord-est de la région et sans doute dans les Pyrénées.</p>		
Effectifs		
<p>Europe : entre 470 000 et 1 000 000 couples (Birdlife International, 2004)</p> <p>France : entre 50 000 et 100 000 couples dans les années 2000 (Nouvel inventaire des Oiseaux de France, 2008)</p> <p>Aquitaine : > 10 000 couples sur le plateau landais (LPO; PNRLG, 2008)</p> <p>Local : non évalué</p>		
Dynamique et évolution des populations		
<p>Le statut de conservation de l'Engoulevent est considéré comme défavorable en Europe. L'espèce a en effet subi un déclin dans la plupart des pays, sauf en Europe centrale. En France, les effectifs sont globalement mal connus. On observe cependant dans les régions à faible effectif un déclin lié à l'intensification des pratiques agricoles. En Aquitaine, aucune tendance n'est décelable à ce jour.</p>		

Répartition régional	Historique de l'espèce sur le site
 <p>Carte Atlas 2002-2011 d'Aquitaine, Source : Faune-aquitaine</p>	<p>Inconnu.</p> <p>Habitats fréquentés sur la zone d'étude (partie hors RNN)</p> <p>Les diverses coupes forestières dans le cordon arrière-dunaire et les landes du Gnac présentent un fort potentiel d'accueil pour cette espèce en tant que nicheuse.</p> <p>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</p> <p>Son statut européen (en déclin) et son inscription en Annexe I de la Directive Oiseaux font de l'Engoulevent d'Europe une espèce à enjeu au niveau européen.</p>
Préconisations de gestion	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conserver et restaurer des landes et des autres habitats affectionnés par cette espèce, ➤ Eviter la parcellisation de ses habitats. 	

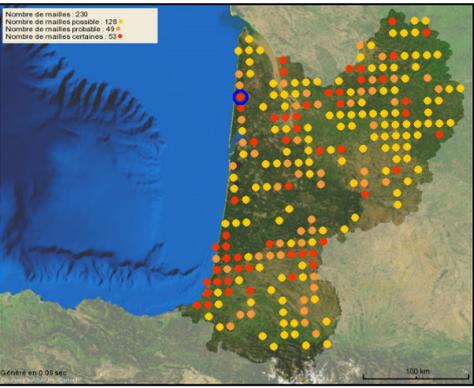
Fiche 6 : Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>)		Code Natura 2000 : A 302
		Famille : Sylviidés
Statut et Protection	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Protection nationale</i>: Article L 411-1 du code l'environnement et article 1er modifié de l'arrêté du 17/04/1981 ▪ <i>Directive Oiseaux</i>: Annexe I ▪ <i>Convention de Berne</i>: Annexe II ▪ <i>Liste rouge UICN</i> : France : LC (Préoccupation mineure), Mondiale : LC (Préoccupation mineure) 	
Niveau d'enjeu DOCOB	1	
Description de l'espèce		
<p>Cette petite fauvette se distingue par une longue queue souvent relevée et le dessous couleur lie-de-vin terne (paraît souvent sombre de loin). Le milieu du ventre est blanc sale, et sa gorge ponctuée finement de blanc sale (visible de près).</p>		
Statut générale et habitat		
<p>Nicheuse localement commune, la Fauvette pitchou s'installe dans les milieux fermés à végétation basse, telles que les landes ou les régénérations forestières, mais également les jeunes plantations de pins (avec sous-bois fourni).</p>		<p>Fauvette pitchou <i>Source</i> : S.TILLO – FA</p>
Distribution		
<p>La Fauvette pitchou se trouve depuis le sud de la Grande Bretagne, l'ouest de la France et le sud de l'Europe jusqu'à l'Italie et la Sicile, et l'Afrique du Nord (où elle vit dans les zones arbustives éparses dans le semi-désert). En France, notons, en plus de la Bretagne et de l'Aquitaine, la population du pourtour méditerranéen et celle de la Corse.</p> <p>Au niveau régional, l'espèce est bien répandue du plateau landais jusqu'au Médoc. La population du sud-ouest de l'Aquitaine est plus éparsée. Enfin, quelques cantons ponctuent les départements de la Dordogne et du Lot-et-Garonne.</p> <p>Notons que les cantons observés au sein de la ZPS (hors RNN) concernent globalement les coupes arrière-dunaires et les landes du Gnac.</p>		
Effectifs		
<p>Europe : entre 1 900 000 et 3 700 000 couples (Birdlife international, 2004) France : entre 200 000 et 300 000 couples (Nouvel Inventaire des Oiseaux de France, 2008) Aquitaine : non évalué Local : non évalué</p>		
Dynamique et évolution des populations		
<p>Si l'effectif national peut-être considéré comme relativement stable depuis les années 1970, la population de la façade atlantique n'en reste pas moins soumise à des fluctuations notables largement dues aux hivers rigoureux.</p>		

Répartition régional	Historique de l'espèce sur le site
 <p data-bbox="134 790 501 887">Carte Atlas 2002-2011 d'Aquitaine, Source : Faune-aquitaine</p>	<p data-bbox="651 215 778 241">Inconnu.</p> <p data-bbox="651 327 1458 360">Habitats fréquentés sur la zone d'étude (partie hors RNN)</p> <p data-bbox="651 367 1477 472">La Fauvette pitchou se retrouve aussi bien dans les jeunes plantations et les landes du Gnac, qu'à l'ouest dans les coupes dunaires et les jeunes pinèdes.</p> <p data-bbox="651 510 1465 577">Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</p> <p data-bbox="651 584 1485 869">L'enjeu pour la conservation de cette espèce se situe particulièrement aux niveaux européen et mondial (espèce « quasi menacée » sur la Liste Rouge UICN, espèce de l'Annexe I de la Directive Oiseaux). Cependant, la conservation de la Fauvette pitchou est également importante dans notre contexte car les populations locales peuvent subir de fortes fluctuations en cas d'hivers rigoureux.</p>
Préconisations de gestion	
<p data-bbox="153 981 1493 1048">➤ Conserver et restaurer les habitats affectionnés par cette espèce, notamment en maintenant des milieux ouverts.</p>	

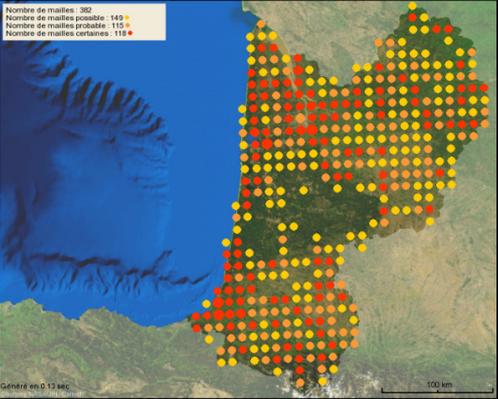
Fiche 7 : Gravelot à collier interrompu (<i>Charadrius alexandrinus</i>)		Code Natura 2000 : A 138
		Famille : Charadriidés
Statut et Protection	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Protection nationale</i>: Article L 411-1 du code l'environnement et article 1er modifié de l'arrêté du 17/04/1981 ▪ <i>Directive Oiseaux</i>: Annexe I ▪ <i>Convention de Berne</i>: Annexe II ▪ <i>Liste rouge UICN</i> : France : LC (Préoccupation mineure), Mondiale : NT (Quasi menacée) 	
Niveau d'enjeu DOCOB	1	
Description de l'espèce		
<p>La taille du G.C.I. varie entre 15 et 17 cm et son envergure est comprise entre 42 et 58 cm. Ce petit limicole pâle présente en proportion une grosse tête et une courte queue. Le mâle nuptial a le dessus du corps gris-brun, le dessous blanc avec l'avant de la calotte noir et l'arrière fauve, le sourcil blanc et le trait sourcilier noir, le collier blanc et son demi-collier noir s'interrompant sur la poitrine. La femelle possède une calotte brun-gris sans noir au front.</p> <p>Le bec et les pattes sont noirs chez les deux sexes. En hiver, le mâle devient plus terne, ressemblant alors à la femelle. En ce qui concerne les jeunes, le plumage est plus uniforme avec un dessus plus gris.</p>		
Statut générale et habitat		
<p>Nicheur peu commun à tous les niveaux (européen, national et régional), le G.C.I. fréquente généralement les plages sablonneuses du littoral, mais également celles constituées de gravier ou de galets, les vasières des étangs et lagunes côtières et les marais salants.</p>		<p>Gravelot à collier interrompu</p> <p>Source : D.DOMEC – FA</p>
Distribution		
<p>Ouest-Paléarctique : le Gravelot à collier interrompu se reproduit au Nord depuis le Danemark et le sud de la Suède jusqu'en France et à la Péninsule ibérique à l'Ouest, puis à l'Afrique du Nord et à l'Est jusqu'en Turquie, au Moyen-Orient puis au bord de la Mer Caspienne. Elle est absente des pays baltes et assez rare en Europe de l'Est et du Sud-Est.</p> <p>Française : on rencontre l'espèce en tant que reproductrice modérément sur les côtes de la Manche et sur le littoral Atlantique et plus abondamment sur les rivages de la Méditerranée. Elle est présente sur l'ensemble du littoral aquitain, excepté les Pyrénées-Atlantiques.</p>		
Effectifs		
<p>Europe : 22 000 à 35 000 couples (Birdlife International, 2004)</p> <p>France : entre 1400 et 1800 couples dans les années 2000 (Nouvel inventaire des Oiseaux de France, 2008)</p> <p>Aquitaine : entre 68 et 94 couples (LPO, 2010)</p>		
Dynamique et évolution des populations		
<p>Le statut de conservation du Gravelot à collier interrompu est défavorable en Europe (« En déclin »). Il est « rare » en France, son effectif nicheur et sa distribution sont considérés comme probablement stables ou ayant varié de moins de 20% depuis les années 1970.</p>		

Répartition régional	Historique de l'espèce sur le site
 <p>Carte Atlas 2002-2011 d'Aquitaine, Source : Faune-aquitaine</p>	<p>Inconnu.</p> <p>Habitats fréquentés sur la zone d'étude (partie hors RNN)</p> <p>Les effectifs nicheurs de l'espèce occupent essentiellement le tronçon du cordon dunaire inclut dans la ZPS (des vasières jusqu'aux dunes embryonnaires).</p> <p>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</p> <p>Son statut européen (en déclin), son inscription en Annexe I de la Directive Oiseaux et en Annexe II de la Convention de Bonn font du Gravelot à collier interrompu une espèce à enjeu aux niveaux européen, national et régional.</p>
Préconisations de gestion	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Actualiser les recensements de la population nicheuse de gravelot à collier interrompu et grand gravelot par des recensements exhaustifs de l'ensemble de la population, ➤ Privilégier le nettoyage manuel et sélectif des macro déchets sur les plages. 	

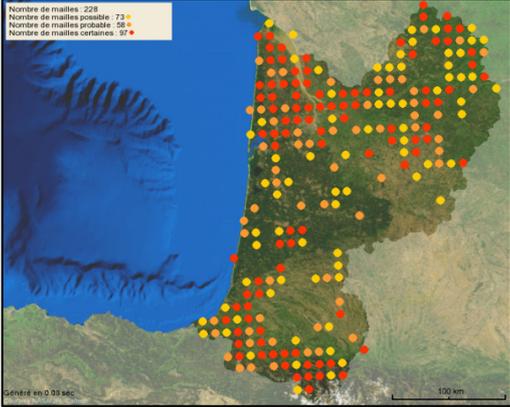
Fiche 8 : Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>)		Code Natura 2000 : A 229
		Famille : Alcédinidés
Statut et Protection	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Protection nationale</i>: Article L 411-1 du code l'environnement et article 1er modifié de l'arrêté du 17/04/1981 ▪ <i>Directive Oiseaux</i>: Annexe I ▪ <i>Convention de Berne</i>: Annexe II ▪ <i>Liste rouge UICN</i> : France : LC (Préoccupation mineure), Mondiale : LC (Préoccupation mineure) 	
Niveau d'enjeu DOCOB	1	
Description de l'espèce		
<p>Petit, trapu, la queue et les pattes sont courtes, la tête grosse et le bec proportionnellement long. Posé, le Martin-pêcheur se tient généralement dressé. La calotte et les ailes sont bleu verdâtre, le dos et la queue bleu clair. Ces teintes varient sensiblement sous certains angles. Le dessous est orangé, comme la tache qui apparaît sur la joue. La gorge et la tâche présente sur les côtés du cou sont blanches.</p>		
Statut générale et habitat		
<p>Nicheur peu commun, le Martin-pêcheur s'installe près des cours d'eau bordés d'arbres et aux berges sablonneuses. Des cas de construction de nid ont parfois été observés dans des falaises sableuses ou encore dans des cavités de troncs d'arbres dans des bois ou forêts.</p>	<p>Martin-pêcheur Source : P.MAIRE – FA</p>	
Distribution		
<p>L'espèce occupe l'ensemble de la zone du Paléarctique et la zone indomalaise jusqu'aux îles du nord de l'Australie. En France, la population nicheuse est largement répartie sur l'ensemble du territoire, de même qu'en Aquitaine. Elle est cependant plus rare dans les Landes et les Pyrénées.</p>		
Effectifs		
<p>Europe entre 79 000 et 160 000 couples (Birdlife international, 2004) France : entre 10 000 et 20 000 couples (Nouvel Inventaire des Oiseaux de France, 2008) Aquitaine : non évalué. Local : non évalué.</p>		
Dynamique et évolution des populations		
<p>Cette espèce a subi de nombreuses fluctuations d'effectifs au cours du 20^e siècle, et la tendance générale a été une diminution globale essentiellement due à la destruction de ses habitats. Les vagues de froid ont également un impact négatif sur les effectifs mais l'espèce peut compenser en quelques années ces accidents climatiques par une augmentation du nombre de jeunes à l'envol (plusieurs nichées si nécessaire). Aujourd'hui, si l'espèce tend à progresser vers le sud, la population nationale connaît une diminution certaine de ses effectifs depuis 2001 (Vigie nature, 2009).</p>		

Répartition régional	Historique de l'espèce sur le site
 <p>Carte Atlas 2002-2011 d'Aquitaine, Source : Faune-aquitaine</p>	<p>Inconnu.</p> <p>Habitats fréquentés sur la zone d'étude (partie hors RNN)</p> <p>Le Martin-pêcheur s'installe essentiellement au niveau du Canal des étangs, jusqu'au marais de Montaut.</p> <p>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</p> <p>Espèce inscrite en Annexe I de la Directive Oiseaux, la population nationale connaît une diminution certaine de ses effectifs depuis 2001.</p>
Préconisations de gestion	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintenir les berges naturelles des cours d'eau, notamment en évitant les enrochements systématiques ou toutes autres consolidations 	

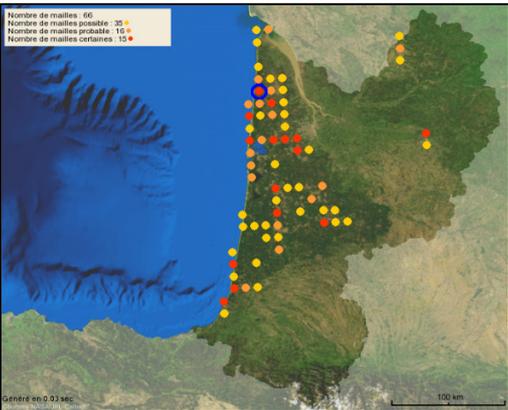
Fiche 9 : Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)		Code Natura 2000 : A 073
		Famille : Accipitridés
Statut et Protection	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Protection nationale</i>: Article L 411-1 du code l'environnement et article 1er modifié de l'arrêté du 17/04/1981 ▪ <i>Directive Oiseaux</i>: Annexe I ▪ <i>Convention de Berne</i>: Annexe II ▪ <i>Liste rouge UICN</i> : France : LC (préoccupation mineure), Mondiale : LC (préoccupation mineure) 	
Niveau d'enjeu DOCOB	1	
Description de l'espèce		
<p>De taille moyenne (entre 130 et 155 cm d'envergure), le Milan noir a une queue globalement moins échancrée que celle du Milan royal. Plus sombre, sa queue et ses ailes sont de taille plus courte, et le bout des ailes est plus large.</p>		 <p style="text-align: center;">Milan noir Source : A.NOEL- FA</p>
Statut générale et habitat		
<p>Nicheur peu commun en France mais plus répandu en Aquitaine, le Milan noir s'installe de préférence à proximité des milieux ouverts agropastoraux, dans les vallées alluviales avec de grands arbres ou près de dépôts d'ordures importants.</p>		
Distribution		
<p>L'espèce se retrouve globalement sur tout le globe, excepté sur le continent américain. Il est aussi moins répandu en Grande-Bretagne, au Danemark, en Norvège et en Islande.</p> <p>En France, le Milan noir se reproduit plus ou moins communément au sud d'une ligne Vannes – Charleville-Mézières. En dehors de la Camargue et de la Crau, il est rare dans les départements côtiers de la Méditerranée, rare également dans les plaines céréalières de la région Centre, occasionnel en Normandie, dans le Nord-Pas-de-Calais et en Ile-de-France.</p> <p>En Aquitaine, l'espèce est (très) bien répandue, excepté dans une grande partie du plateau landais où il est rare voire absent.</p>		
Effectifs		
<p>Europe entre 64 000 et 100 000 couples (Birdlife international, 2004)</p> <p>France : entre 26 300 et 32 700 couples (Nouvel Inventaire des Oiseaux de France, 2008)</p> <p>Aquitaine : non évalué</p> <p>Local : non évalué</p>		
Dynamique et évolution des populations		
<p>l'exception de certains pays dont la France.</p> <p>En France, après une nette progression observée dès le début des années 1970, l'effectif national atteignait 6 000 à 8 000 couples nicheurs une dizaine d'années plus tard. L'enquête réalisée en 2000, bien plus précise que la précédente, indique une population de l'ordre de 20 000 à 24 000 couples, principalement dans les vallées alluviales du Rhône, de la Loire, de la Garonne, de la Dordogne ou du Rhin. La tendance actuelle d'évolution des effectifs semble montrer une augmentation dans les zones de fortes colonies (Auvergne, Rhône-Alpes, Aquitaine,...) et où les ripisylves sont en bon état, avec l'élargissement de son aire de répartition dans le Midi de la France. Dans le même temps, certains secteurs enregistrent actuellement une forte diminution des effectifs (Lorraine, Champagne humide, Jura), sans que les raisons soient clairement identifiées.</p>		

Répartition régional	Historique de l'espèce sur le site
 <p>Carte Atlas 2002-2011 d'Aquitaine, Source : Faune-aquitaine</p>	<p>Inconnu.</p> <p>Habitats fréquentés sur la zone d'étude (partie hors RNN)</p> <p>Le Milan noir se retrouve aussi bien à l'est de la Réserve Naturelle, au niveau du Gnac et du marais de Montaut, que dans la forêt domaniale de Lacanau à l'ouest (nidification au lieu-dit « Marmande »).</p> <p>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</p> <p>Espèce inscrite en Annexe I de la Directive Oiseaux.</p>
Préconisations de gestion	
<p>➤ Conserver des grands arbres dans des zones de quiétude.</p>	

Fiche 10 : Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)		Code Natura 2000 : A 338
		Famille : Laniidés
Statut et Protection	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Protection nationale</i>: Article L 411-1 du code l'environnement et article 1er modifié de l'arrêté du 17/04/1981 ▪ <i>Directive Oiseaux</i>: Annexe I ▪ <i>Convention de Berne</i>: Annexe II ▪ <i>Liste rouge UICN</i> : France : LC (Préoccupation mineure), Mondiale : LC (Préoccupation mineure) 	
Niveau d'enjeu DOCOB	1	
Description de l'espèce		
<p>16 à 18 cm de longueur, le mâle adulte est caractérisé par un large bandeau noir (celui de la femelle est brun, les lores souvent pâles), une poitrine et un ventre rose brunâtre pâle, et une calotte gris pâle.</p>		
Statut générale et habitat		
<p>Nicheur commun en France, la Pie-grièche écorcheur habite les milieux semi-ouverts riches en buissons (surtout épineux), en zones herbeuses, en insectes, ainsi qu'en perchoirs naturels ou artificiels de 1 à 3m de hauteur.</p>		<p>Pie-grièche écorcheur Source : L.COUIZI – FA</p>
Distribution		
<p>Cette espèce est présente sur une majeure partie de l'Eurasie, exceptée au Sud-Est de l'Asie où elle est rare, voire absente. Elle se retrouve également sur la moitié Est de l'Afrique. En France, elle niche dans presque tout le pays. De manière générale, elle est faiblement représentée au nord d'une ligne joignant Nantes et Charleville-Mézières (hormis quelques sites notamment en Calvados) ainsi que dans les plaines méditerranéennes.</p>		
Effectifs		
<p>Europe : entre 6 300 000 et 13 000 000 de couples (Birdlife International, 2004) France : entre 150 000 et 300 000 couples dans les années 2000 (Nouvel Inventaire des Oiseaux de France, 2008) Aquitaine : non évalué Local : non évalué</p>		
Dynamique et évolution des populations		
<p>En France, si l'espèce a connu un fort déclin à la fin des années 1980 (tout comme à l'échelle européenne), elle en relative augmentation depuis 2001. Elle est globalement présente partout en Aquitaine avec d'importants bastions en Gironde (notamment dans le Médoc).</p>		

Répartition régional	Historique de l'espèce sur le site
 <p>Carte Atlas 2002-2011 d'Aquitaine, Source : Faune-aquitaine</p>	<p>Nicheur avéré sur Cousseau depuis (au moins) les années 1990, pas de données connues hors RNN avant les années 2000.</p> <p>Habitats fréquentés sur la zone d'étude (partie hors RNN)</p> <p>Comme il a été cité dans la synthèse bibliographique de la RNN de Cousseau (Cf. 1.2.16), l'espèce fréquente les landes du Gnac et les haies arborées des principaux canaux du marais de Montaut.</p> <p>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</p> <p>L'espèce est classée à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux.</p>
Préconisations de gestion	
<p>➤ Conserver et restaurer les habitats affectionnés par cette espèce, notamment en maintenant des milieux ouverts avec bosquets ainsi que des prairies de fauche.</p>	

Fiche 11 : Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>)		Code Natura 2000 : A 255
		Famille : Motacillidés
Statut et Protection	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Protection nationale</i>: Article L 411-1 du code l'environnement et article 1er modifié de l'arrêté du 17/04/1981 ▪ <i>Directive Oiseaux</i>: Annexe I ▪ <i>Convention de Berne</i>: Annexe II ▪ <i>Liste rouge UICN</i> : France : LC (Préoccupation mineure), Mondiale : LC (Préoccupation mineure) 	
Niveau d'enjeu DOCOB	1	
Description de l'espèce		
Grand, élancé, à plumage couleur sable assez uniforme, on notera le trait loreal sombre en tous plumages.		
Statut générale et habitat		
Nicheur peu commun en France comme en Aquitaine, le Pipit rousseline fréquente les milieux sablonneux ou rocaillieux ouverts, les dunes littorales, les steppes à salicornes, les pelouses, les garrigues, le lit sec des cours d'eau, les gravières et les zones agricoles.		<p>Pipit rousseline Source : J-C.VIGNES – FA</p>
Distribution		
<p>L'espèce est présente sur toute la zone du Paléarctique.</p> <p>En France, elle niche principalement en région méditerranéenne. Plus au nord, il est présent dans le Lot, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, la Lozère, l'Aveyron, l'Ardèche et la Drôme. Sa nidification est également prouvée dans une moindre mesure en Charente-Maritime, en Corrèze, en Vienne, dans les Deux-Sèvres, la Marne, l'Aube et en Vendée.</p> <p>La population régionale est concentrée sur la moitié ouest du territoire, principalement sur le littoral aquitain, mais aussi dans le Médoc et une partie du plateau landais. On retrouve quelques données de nidification dans le nord et le sud de la Dordogne.</p>		
Effectifs		
<p>Europe entre 1 000 000 et 1 900 000 couples (Birdlife international, 2004)</p> <p>France : entre 10 000 et 15 000 couples (Nouvel Inventaire des Oiseaux de France, 2008)</p> <p>Aquitaine : non évalué</p> <p>Local : non évalué</p>		
Dynamique et évolution des populations		
<p>Le Pipit rousseline est classé « en déclin » en Europe. Il est en régression tant numérique que spatiale dans tous les pays au nord et au nord-est de la France. Cette chute importante des effectifs européens a été plus forte au milieu des années 90.</p> <p>En France, la tendance semble plutôt être en augmentation.</p>		

Répartition régional	Historique de l'espèce sur le site
 <p>Carte Atlas 2002-2011 d'Aquitaine, Source : Faune-aquitaine</p>	<p>Inconnu.</p> <p>Habitats fréquentés sur la zone d'étude (partie hors RNN)</p> <p>Le Pipit rousseline occupe essentiellement les coupes arrière dunaires et les dunes.</p> <p>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</p> <p>Espèce inscrite en Annexe I de la Directive Oiseaux, son statut est défavorable en Europe (espèce classée « en déclin »).</p>
Préconisations de gestion	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conserver et restaurer les habitats affectionnés par cette espèce, notamment en maintenant des milieux ouverts. 	